
ATTESTATION

Commune de SISCO (20233)

Suivant acte reçu par Me Laëtitia FLORI, Officier Public, Notaire à NICE (06300), le 25 juin 2024, il a été constaté la qualité de propriétaire du bien ci-après désigné, de la personne suivante :

La Société dénommée **SCI CHIARUCCIA**, Société civile immobilière au capital de 1.600,00 €, dont le siège est à SISCO (20233), Marine de Sisco, identifiée au SIREN sous le numéro 451254122 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

A SISCO (HAUTE-CORSE) 20233 Lieudit Casella,

Dans une maison à usage d'habitation sise sur le territoire de ladite commune et édifiée sur une parcelle de terre comprenant :

- Un sous-sol composé de quatre caves,
 - Un rez-de-chaussée composé de trois pièces et d'une quatrième pièce à usage de cave ayant son entrée indépendante par la cour de la maison,
 - Un premier étage composé de trois pièces,
 - Un second étage composé de deux pièces,
- Grenier au-dessus.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
H	1333	CASELLA	00 ha 01 a 09 ca

Le lot de copropriété suivant :

Lot numéro six (6) :

Au rez-de-chaussée, accès indépendant par la cour de la maison, une pièce à usage de cave située sous la cuisine de premier étage faisant partie du lot numéro trois (3).

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Que cette possession a eu lieu selon les conditions exigées par les articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil.

Que, par suite, conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :
« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant un délai de TROIS (3) mois.

L'avis de réception de la préfecture devra être envoyé à l'adresse courriel suivante :
formalite@df.notaires.fr

**POUR AVIS,
Maître Laëtitia FLORI
Notaire**